



Une histoire de fou avec une voiture, comment m'en sortir??

Par **petillante**, le **16/07/2012** à **17:06**

Bonjour, rnrnMon histoire est un peu compliquée, j'espère que vous pourrez me conseiller... Je vais essayer de faire court.rnrnNous nous sommes fait volé notre véhicule en mai 2012. Nous avons déclaré le vol et attendu le délais de 30 jours pour l'indemnisation par l'assurance. Tout étant OK, nous avons commencé à rechercher un autre véhicule. rnrnNous avons trouvé une voiture d'occasion vendue par un professionnel à qui nous avons envoyé un acompte de 1000€ pour réserver le véhicule. Ce dernier nous a envoyé un contrat par mail signé de sa main, mais qui n'a jamais été signé par nous.rnrnQuelques jours après avoir envoyé cet acompte notre véhicule a été retrouvé en bon état et nous avons décidé de le garder.rnrnNous avons prévenu le vendeur que nous ne prendrions pas le véhicule.rnOralement, ce dernier nous a dit qu'il nous rembourserait notre acompte. Ca fait 3 semaines et nous n'avons rien reçu...rnrnAu début nous arrivions à la joindre par téléphone, il nous assurait qu'il allait nous rembourser. Depuis quelques temps il filtre nos appels et ne nous répond plus.rnJe pense que nous ne reverrons jamais notre acompte de 1000€ mais ma crainte est désormais qu'il nous oblige à acheter le véhicule.rnrnComment me sortir de cette situation??? rnMon service juridique me dit qu'il est dans son droit puisque qu'en France, le contrat n'est pas obligatoire et notre acompte peut faire office d'acceptation de la vente.rnrnAidez-moi s'il vous plaît!! Merci d'avance...

Par **chaber**, le **16/07/2012** à **17:41**

bonjourrnrnachetiez-vous ce véhicule en faisant un crédit?rnrnDans la négative, vous ne pouvez vous dérober à l'achat.